



Relations internationales

9
projets
internationaux
dont 2 nouveaux

La qualité et la sécurité des soins sont des enjeux présents dans nombre de pays. La HAS opère donc une veille sur ses métiers et leur environnement au niveau international. Elle consolide sa présence en Europe dans les domaines de l'évaluation des technologies de santé, de la qualité en santé et de la sécurité des patients.

La HAS participe ainsi à des projets internationaux pluriannuels. Elle coordonne un projet européen avec 28 pays dans le domaine de la sécurité des soins.

En 2013, la HAS s'est investie dans 9 projets dont 2 nouveaux dans le domaine de l'évaluation des technologies de santé ou *Health Technology Assessment* (HTA).

La HAS contribue également aux principaux réseaux et colloques internationaux dans ses domaines d'activité et accueille les délégations des pays désireux de connaître les travaux de l'institution, principalement dans les domaines de l'évaluation des technologies de santé, de la certification des établissements de santé ou de l'évaluation des pratiques professionnelles.

HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ



HAS Carte d'identité

Statut

La HAS est une autorité publique indépendante à caractère scientifique. Ses missions, dans les champs de l'évaluation des produits de santé, des pratiques professionnelles, de l'organisation des soins et de la santé publique, visent à garantir à tous les patients et usagers un accès pérenne et équitable à des soins aussi efficaces, sûrs et efficaces que possible.

Elles peuvent être regroupées en trois domaines d'activités :

- évaluation et recommandation ;
- certification, indicateurs et information médicale ;
- production d'outils, guides et méthodes pour la qualité et la sécurité des soins.

En 2013, la HAS a élaboré son nouveau projet stratégique 2013-2016, en affirmant son ambition : contribuer à la régulation du système de santé par la qualité et l'efficience.

Budget

Son budget s'est élevé à 54,7 millions d'euros pour le fonctionnement pour l'année 2013.

Organisation

La HAS est organisée autour de :

- un Collège de 8 membres, présidé par le Pr Jean-Luc Harousseau ;
- 7 commissions spécialisées ;
- 3 directions opérationnelles, un secrétariat général et des services, dirigés par M. Dominique Maigne ;
- 410 collaborateurs.
- une file active de 2 800 experts et professionnels de santé externes, dont près de 550 experts-visiteurs.

Retrouvez la version complète du rapport annuel d'activité 2013 de la HAS sur le site www.has-sante.fr Rubrique La HAS > Missions

HAS

www.has-sante.fr

2, avenue du Stade de France - 93218 Saint-Denis La Plaine CEDEX
Tél. : +33 (0) 1 55 93 70 00 - Fax : +33 (0) 1 55 93 74 00

Rapport d'activité | 2013 Synthèse

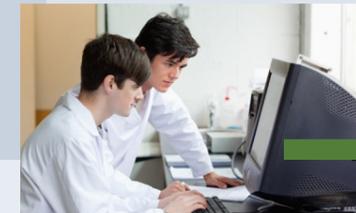




Évaluation et recommandation



Certification, indicateurs et information médicale



Outils, guides et méthodes pour la qualité et la sécurité des soins

Médicaments

620

avis de la commission de la transparence

85

jours de délai médian d'instruction des dossiers de demande d'inscription

Dispositifs médicaux

163

avis de la CNEDIMTS

74

jours de délai médian d'instruction de l'ensemble des demandes

Actes et technologies de santé

8

rapports d'évaluation technologique

41

avis courts (saisines du ministère de la Santé ou de l'UNCAM)

6

avis économiques expérimentaux sur les produits de santé

4

recommandations en santé publique

7

recommandations de bonne pratique

12

fiches mémo

Évaluation médico-technique des médicaments, dispositifs médicaux, technologies de santé et actes

La HAS évalue les produits, actes, prestations et technologies de santé d'un point de vue médical en vue de leur admission au remboursement.

En 2013, la HAS a poursuivi sa mission d'évaluation des médicaments, et fait des rappels d'information sur le bon usage des statines ou la vaccination contre les papillomavirus humains. Elle a également fait un point sur l'utilisation des nouveaux anticoagulants oraux, réévalué les antiarthrosiques symptomatiques d'action lente et produit des outils sur les méthodes contraceptives chez l'homme et la femme.

Pour optimiser l'évaluation des dispositifs médicaux, la HAS a mis en place des « rencontres précoces » avec les industriels, et organisé la journée annuelle d'information des fabricants. Elle a publié un guide méthodologique sur les études cliniques, produit des référentiels par thématique de classes réévaluées, et rendu un rapport d'évaluation sur les endoprothèses utilisées dans l'angioplastie des sténoses cérébrales athéromateuses. Enfin, elle a organisé un colloque encourageant l'innovation.

En 2013, la HAS a poursuivi sa mission d'évaluation de divers actes et technologies de santé tels que le dosage de la vitamine D, les tests de la dengue et du chikungunya ou le traitement des varices par radiofréquence. Elle a également continué son travail de recommandation dans le domaine de la chirurgie ambulatoire.

Évaluation médico-économique et de santé publique

La HAS réalise depuis 2008 des évaluations médico-économiques des stratégies de soins, de prescriptions ou de prise en charge pour aider les pouvoirs publics à optimiser l'utilisation des ressources allouées à la santé. Cette mission s'est élargie depuis octobre 2013 avec la production d'avis d'efficience pour un certain nombre de médicaments et dispositifs médicaux.

En 2013, la HAS a précisé les conditions de mise en œuvre de sa mission par des publications à destination des industriels. Elle a publié des travaux dans le champ de l'évaluation médico-économique des produits et technologies de santé, et des recommandations en santé publique. Elle a enfin publié des guides méthodologiques sur l'intérêt d'une approche multidimensionnelle de l'évaluation des technologies de santé.

Bonne pratique professionnelle

La HAS a pour mission de mettre à la disposition des professionnels de santé et du public des recommandations de bonne pratique. Cette année, la HAS a réalisé des travaux portant sur des thèmes tels que le diabète de type 2 ou le syndrome d'alcoolisation fœtale, et a également participé au travail transversal effectué par ses différents services sur la contraception.

Certification des établissements de santé

En 2013, on compte 1 997 établissements de santé certifiés V2010 par la HAS. L'institution a également publié un guide « Démarches qualité en médecine nucléaire *in vivo* », intégré le programme Hôpital numérique dans la certification, et dans le cadre de la certification V2014, a publié un guide sur la méthode du patient traceur en établissement de santé, et conduit une expérimentation du compte-qualité.

Indicateurs de qualité et de sécurité des soins

La HAS développe, avec les professionnels, des indicateurs de qualité et de sécurité des soins (IQSS). Dans ce cadre elle est engagée dans la mise en œuvre d'un recueil national d'indicateurs transversaux et de spécialités, en lien avec le ministère de la Santé. L'année 2013 aura été marquée par la continuation du projet d'expérimentation d'incitation financière à l'amélioration de la qualité (IFAQ), deux évolutions majeures dans la mise en œuvre des campagnes nationales de recueil, ainsi que par le recueil de nouveaux indicateurs optionnels sur les thèmes de la chirurgie bariatrique et du sevrage du patient alcool-dépendant. Enfin, le dernier trimestre a vu la mise en ligne de Scope santé, le site d'information public sur la qualité dans les établissements de santé.

Moyens d'information médicale

La HAS est en charge de missions de certification dans le domaine de l'information médicale pour contribuer à améliorer la qualité de l'information délivrée aux professionnels de santé.

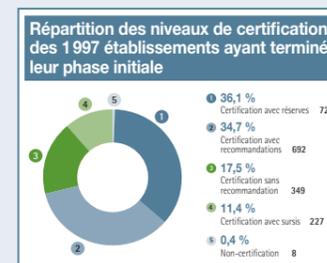
En 2013, le dispositif d'évolution de la certification des sites dédiés à la santé a commencé à être revu, une contribution a été apportée en matière de presse médicale pour l'amélioration des pratiques éditoriales, et ont été publiées une nouvelle charte sur les bases de données de médicaments ainsi que la traduction d'un manuel de l'OMS sur la visite médicale.

1 997

établissements certifiés (ayant terminé leur phase initiale) au 31/12/2013

755

nouvelles visites d'établissements



34

indicateurs de spécialités obligatoires

5 500

établissements de santé répertoriés sur le site Internet Scope santé

LAP de médecine ambulatoire

35

logiciels certifiés

4

bases de données sur les médicaments agréées

Visite médicale au 31 décembre 2013

130

entreprises pharmaceutiques exploitantes

47

entreprises prestataires certifiées

Démarches qualité

Dans le cadre de son rôle dans la contribution à la régulation du système de santé par la qualité et l'efficience, la HAS produit des outils pour encourager les démarches qualité en santé.

En 2013, elle a notamment produit un guide de bonnes pratiques en matière de simulation en santé, une grille de pilotage et de sécurité pour les projets de télémédecine, et enrichi son programme sur la césarienne programmée, dans le cadre du dossier sur la pertinence des soins, par les retours d'expérience reçus de près de 120 équipes.

Pertinence et parcours de soins

Le progrès médical et l'allongement de l'espérance de vie ont pour corollaire l'augmentation des maladies chroniques qui constituent un enjeu majeur en termes de santé publique et d'impact économique. La HAS vise à promouvoir un parcours de la personne respectueux des bonnes pratiques, adapté à chaque situation et dont les différentes interventions sont coordonnées entre elles et pertinentes.

En 2013, elle s'est investie plus particulièrement sur les parcours de certaines maladies chroniques et des personnes âgées fragiles, a élaboré un plan personnalisé de santé et a élaboré une fiche de synthèse informatisée dans le cadre du volet de synthèse médicale.

Sécurité du patient

Étroitement liée à la notion de qualité des soins, l'ambition première de la sécurité du patient est d'éviter toute inversion du bénéfice/risque à se faire soigner en subissant un événement indésirable. La HAS s'est investie dans ce domaine depuis de nombreuses années à travers plusieurs initiatives dont l'accréditation des médecins.

En 2013, dans un contexte national propice au développement de la sécurité du patient, une mission dédiée à la sécurité du patient a été créée.

11

protocoles de coopération entre professionnels validés

40

réunions d'information auprès des organismes de DPC

19

actualisations des actes et prestations pour les ALD

4

notes de problématique « pertinence »

2

fiches points clés et solutions – organisation des parcours

12 270

certificats d'accréditation délivrés par la HAS au 31/12/2013

29

nouveaux experts « accréditation » formés

25

actions coordonnées dans le cadre du programme national pour la sécurité des patients 2013-2017